

Procès-verbal du Conseil des écoles extraordinaire du 16 janvier 2023

Personnes Présentes :

Maternelle :

Enseignantes : Mesdames Lavergne, Muredda et Asplet

Directrice : Mme Bordot

Absente : Mme Vignette excusée et pouvoir donné à mme Bordot

Mairie : Monsieur Lagorce, Madame Binet, Madame Birello

ALAE : Monsieur Cedric Ferki

APEED : Mme Pagnier présidente, Monsieur Barrere, mme Guenard, mme Ziegler, mme Baltieri

Elémentaire :

Mesdames Maurette, Belotti, Bourgeois, Guiraud (excusée pouvoir donné à mme Bordot), Heitz, Astruc, Mendez, Pontello

Directrice : Mme Bordot

Absente : Mme Vignette excusée et pouvoir donné à mme Bordot

Mairie : Monsieur Lagorce, madame Binet, mme Birello

ALAE : Monsieur Cedric Ferki

APEED : Mme Pagnier présidente, Monsieur Barrere, mme mme Guenard, mme Ziegler, mme Baltieri

Ordre du jour : votes consultatifs sur l'éventuelle fusion des 2 écoles

Mme Bordot a rappelé la raison pour laquelle le conseil d'école extraordinaire se réunissait ce jour et précisé qu'il y aurait 2 votes distincts, un pour la maternelle et un pour l'élémentaire.

Un conseil d'école extraordinaire ayant déjà eu lieu en fin d'année scolaire à ce sujet, et permis à chacun d'évoquer les points positifs et négatifs de la fusion, et Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale s'étant déplacée le 5 janvier pour consulter les équipes enseignantes à ce sujet ; les différents membres du conseil d'école ont procédé au vote dont voici le résultat.

Pour la maternelle:

Mairie: 1/1vote "pour"

APEED: 4/4 votes "pour"

(ALAE: 1/1 vote "pour")

Enseignantes: 2/4 votes "contre » et 2/4 "ne se prononcent pas »

Pour l'élémentaire:

Mairie: 1/1 vote "pour"

APEED: 8/8 votes" pour"

(ALAE:1/1 vote" pour")

Enseignantes: 6/9 votes "ne se prononcent pas" et 3/9 votes "pour"

A l'issu du vote, Monsieur le Maire nous a indiqué porter à l'ordre du jour du prochain conseil municipal la question et fera parvenir en complément à Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale l'avis supplémentaire du conseil municipal (qui a lieu la semaine prochaine) avant le 30 janvier, et qui s'était prononcé en faveur de la fusion en juin dernier.

Secrétaire de séance : V Bordot

